

Des entreprises artisanales meusiennes et le Président de la Chambre de Métiers à l'honneur...

4 ENTREPRISES MEUSIENNES LAURÉATES DU PRIX DES MÉTIERS

Chaque année, le Trophée des Métiers récompense des entreprises pour leurs mérites en terme de performances et de gestion.

Cette année 4 entreprises meusiennes ont été honorées. Plombier Chauffagiste depuis octobre 1996 à Vavincourt, **Francis HELLER** s'est vu décerner le prix dans la catégorie **Envol**.

Le prix récompensant les entreprises innovantes a été remis à **Yannick VIDON-GERLIER** d'Houdelaincourt pour sa gamme de canapés et de fauteuils.

Depuis plusieurs années **Hubert PRÉVOT** développe ses activités sur le Luxembourg, le **prix de l'export** est venu récompenser cette entreprise spécialisée dans la métallerie à Spincourt.

Lauréate dans la catégorie **Performance**, **Les Ambulances Barisiennes** ont obtenu le prix régional et représenteront la Meuse au niveau national. Toutes nos félicitations à ces entreprises particulièrement dynamiques.



M. et M^{me} HELLER, M. et M^{me} GRANGER, M. VIDON-GERLIER

ROLAND ROLLIN A REÇU LES INSIGNES DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Les Parlementaires meusiens, les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, de nombreux Conseillers Généraux, Maires, Présidents de compagnies consulaires, d'organisations professionnelles ont marqué, par leur présence, tout leur attachement à M. **Roland Rollin** Président de la Chambre de Métiers pour son œuvre à



l'occasion de la remise officielle de la Légion d'Honneur. **Pierre Seassari**, son parrain, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, a retracé la carrière professionnelle et militante du président au sein de la fédération départementale de la boucherie, puis à la tête de la Chambre de Métiers, de l'AFPROM et a félicité le président Rollin pour son action en faveur des jeunes et de l'apprentissage.

PRIX DES MÉTIERS TRANSFRONTALIER

La deuxième édition du **Prix de Métiers Transfrontalier** aura lieu à l'automne 1999. Les entreprises pourront concourir dans 4 catégories :

- ✓ Le prix des métiers de production
- ✓ Le prix des métiers du commerce
- ✓ Le prix des métiers des prestataires
- ✓ Le prix des jeunes créateurs.

Les entreprises qui souhaitent concourir devront avoir réalisé une part significative de leur chiffre d'affaires dans le cadre transfrontalier.

Contacts : Olivier Rousselet, Christian Ferret, Antenne de la Chambre de Métiers à Verdun
Tél. 03 29 84 60 07

